

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 25 (1880)
Heft: (6): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 6 (1880.)

DES FORTIFICATIONS EN SUISSE

IV

Pour compléter nos indications antérieures, nous reproduirons ci-dessous, avec quelques remarques, des extraits de journaux ou de brochures rendant compte de conférences d'officiers, ainsi qu'une communication particulière.

Les conférences des officiers de *Neuchâtel* ont donné lieu à la brochure que nous avons analysée dans nos deux derniers numéros.

A *Arau* la Société militaire, après avoir entendu un rapport de M. le colonel Olivier Zschokke sur les fortifications élevées par la France et l'Allemagne, et leurs conséquences pour la Suisse, a décidé l'envoi d'une adresse aux autorités fédérales pour leur demander non-seulement de s'occuper des fortifications à construire aux frontières suisses, mais aussi des moyens d'arriver à une prompte exécution de ces travaux de défense. La Société espère que les officiers, les sous-officiers et soldats s'empresseront de signer cette adresse et qu'*Argovie* se montrera au premier rang.

A *Thoune*, le 4 février, M. le lieut.-colonel Zürcher et M. le commandant Feller ont développé le sujet dans de chaleureuses expositions, après quoi la réunion a pris des décisions analogues à celle d'*Arau*.

A *Soleure*, la question a été exposée par M. le major Kottmann, commandant du 51^e bataillon, et son discours a été reproduit dans une brochure de 16 pages, intitulée « Die Stellung der Schweiz in Europa. » C'est une étude approfondie de la situation politique, militaire et topographique de la Suisse, ainsi que de ses lignes de défense et de ses points stratégiques. Laissant de côté pour le moment le front du Nord et de l'Est, elle conclut à l'établissement d'une ligne de forts d'arrêt le long du Jura et des Alpes, devant couvrir assez solidement les points importants de Berne, Arberg, Büren, Brugg, Bellinzone, etc., pour fournir à l'armée active une bonne base, d'où elle marcherait offensivement vers Vaud ou le Tessin.

A *Berne* une réunion d'environ 600 personnes, dont beaucoup d'officiers supérieurs, a eu lieu au Musée le 15 mars au soir, sous la présidence de M. le colonel Scherz. Les principaux orateurs ont été MM. les lieut.-col. Zürcher, du génie, et Schummacher, de l'artillerie. Ils ont exposé leur thème avec talent et sous toutes ses faces. Pour terminer, l'assemblée unanime a voté une résolution tendant à la mise en état de défense de nos frontières et des principales routes qui conduisent dans l'intérieur du pays.

A *St-Imier* M. le lieut. du génie Charpier a donné deux conférences publiques sous les auspices de la Société des sous-officiers.

Une discussion générale qui suivit la deuxième séance, entretenue par M. le major Gagnebin et quelques autres membres de l'assem-